

Genève, 16 septembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse des Etablissements publics pour l'intégration (EPI)

LES EPI A LA CONQUETE DE NOUVEAUX MARCHES

Un changement de logo et un nouveau site internet ! La plus grande institution sociale genevoise dédiée à l'intégration et à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion veut mieux se faire connaître des citoyens et des entrepreneurs.

Les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) accueillent chaque année plus de 2000 personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. « Et pourtant, les EPI sont encore méconnus des Genevois !, constate Alain Kolly, directeur général. Nous redynamisons notre image pour mieux nous faire connaître, avec un nouveau logo moderne et professionnel, ainsi qu'un site internet entièrement revu, très orienté clients. »

Etablissements publics autonomes depuis 2008, les EPI sont rattachés au Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) de l'Etat de Genève. Ils sont issus de la fusion de plusieurs institutions sociales dédiées aux personnes avec handicap mental ou psychique et à l'intégration socioprofessionnelle (EPSE, FHP, CIP...). Ils conjuguent de ce fait diverses expertises, avec la gestion de résidences, de centres de jour et d'ateliers de production adaptés.

Visites sur demande

Dans leur mission, les EPI encouragent l'intégration des personnes en situation de handicap par le biais d'emplois en ateliers adaptés. Ces ateliers ont de grandes capacités de production industrielle et de sous-traitances. « Dans ce domaine, notre marge de progression est importante, précise Alain Kolly. Nous allons démarcher activement les entreprises et faire savoir que nos prestations sont égales, en qualité et en conditions, à celles du marché. En s'adressant à nous, chacun peut contribuer à l'intégration des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Ce n'est pas un geste anodin pour un entrepreneur. C'est un acte d'engagement responsable et solidaire. »

Des visites des ateliers adaptés sont organisées pour les entreprises, PME et groupes d'intérêt.

Renseignements sur le site internet : www.epi.ge.ch.

Pour tout complément d'information, demande d'interviews et visites :

Sophie Bernard, responsable de la communication, 022 949 08 06, sophie.bernard@epi.ge.ch